

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°56 – Juin-Juillet 2010

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Editorial : Tribunal Russel pour la Palestine: Veolia en accusation

Le piratage de la flottille humanitaire par l'armée israélienne le 31 mai s'est heurté immédiatement dans notre pays, comme dans notre région, à une réplique unitaire particulièrement dense : 1500 personnes à Lille en quelques heures, des rassemblements et manifestations auront lieu dans les principales villes de la région : Boulogne, Douai, Dunkerque, Lens, Roubaix... Le 6 juin, malgré l'orage, selon les sources officielles 3500 à 4000 personnes manifestent à Lille.

Il existe dans le Nord-Pas de Calais, et pas seulement dans ces grands moments d'émotion légitime, un vrai mouvement populaire de soutien au peuple palestinien. Il a des composantes multiples : depuis le mouvement associatif aux multiples diverses jusqu'aux mouvements politiques eux aussi pluraliste, en passant par un engagement réel du mouvement syndical, sans lequel, un certain nombre d'actions, n'auraient pas eu lieu. Ce pluralisme, cette détermination, cette volonté unitaire, comme la composante populaire, font que les rencontres, rassemblements, manifestation rassemblent très largement et vont au devant d'un public qui n'est pas confidentiel, et qui participe à l'action.

Depuis la guerre criminelle contre Gaza, ce mouvement s'est engagé dans le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël. Plusieurs actions ont été menées dans ce sens, dont la plus retentissante le 27 mars à Lille où nous étions 500 devant Euralille. C'est aussi le choix de l'AFPS Nord-Pas de Calais depuis son Assemblée Générale de 2007.

Ce mouvement comporte aussi un volet désinvestissement. L'AFPS Nord-Pas de Calais est intervenue auprès de plusieurs communes de la métropole concernant le groupe Dexia, dont il se confirme qu'il est bien impliqué dans la colonisation israélienne, ainsi que cela a été indiqué à l'AG du groupe bancaire à Bruxelles, en mai dernier.

Et il y a Veolia, impliqué aux côtés d'Alstom dans la construction du tramway de Jérusalem. Au moment où la colonisation s'y poursuit à vitesse accélérée tandis que les autorités israéliennes multiplient les décisions montrant la volonté d'accaparer toute la ville, mettre en échec Veolia, chez nous, dénoncer sa participation à l'entreprise coloniale israélienne est indispensable. C'est ce qui a été fait au niveau du réseau de transports « arc en ciel » dans le Douaisis et le Cambrais. C'est ce qui est en cours dans la métropole.

Ce mouvement connaîtra une nouvelle étape à la rentrée. Il sera mené de façon unitaire. L'action se placera dans le cadre d'une nouvelle session du tribunal Russel pour la Palestine, qui se tient à Londres, les 20 et 21 novembre, après celle de Barcelone. Seront mises en accusation les entreprises internationales, comme israéliennes qui participent à la colonisation israélienne. Une séance est prévue pour Veolia.

C'est ainsi que s'organise un des volets important du soutien au peuple palestinien avec, dès la braderie de Lille une carte pétition en direction des responsable de Lille métropole communauté urbaine leur demandant de leur rejeter Veolia pour les transports de la métropole. Cette action s'accompagnera d'une réunion sur le tribunal Russel à Lille à la MEP le mardi 12 octobre. **Lille, comme Stockholm ou Dublin, doit renoncer à un transporteur colonial pour ses transports urbains.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

VEOLIA : La campagne de l'AFPS Nord-Pas de Calais a permis de commencer à médiatiser le rôle de transporteur colonial que constitue la société Veolia. A noter que les représentants de cette multinationale interrogés par l'Agence France Presse ont refusé de s'exprimer à ce sujet. Nous commençons à faire prendre en compte la dimension politique et éthique dans le choix d'un opérateur de transports. A noter que le département du Nord, après avoir primitivement retenu Veolia pour son réseau "arc en ciel", sur Douaisis, Cambrasis et Escaut, a dû revenir sur sa décision et choisir le groupe des transporteurs locaux le 5 juillet. Pour la communauté urbaine de Lille où Veolia est en lice, le choix s'effectuera en novembre ou décembre. Conformément à ce qui a été décidé par le CA les représentants de l'AFPS Nord-Pas de Calais ont commencé à rencontrer les groupes politiques de la Communauté urbaine de Lille. C'est à une campagne de masse que chacun sera appelé à la rentrée.

Copie des courriers adressés par J-F Larosière à la Communauté Urbaine de Lille et au Conseil Général du Nord le 15 juin 2010

Non au groupe colonial Veolia pour les transports de la communauté urbaine de Lille

à la Communauté Urbaine de Lille

L'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais alerte de nouveau sur le groupe Veolia, au moment où celui-ci a la possibilité, après le réseau « arc en ciel », d'emporter celui des transports de la Communauté urbaine de Lille.

Veolia exploite des moyens de transport pour les colons à Jérusalem-Est où, en dépit des résolutions et traités internationaux, l'Etat israélien accélère actuellement l'expulsion du peuple palestinien. Ce groupe collecte d'ailleurs les déchets de colonies israéliennes en territoire occupé, en tant que Veolia environnement.

Ainsi, concernant les transports, la ligne de bus de la route 443, en Cisjordanie occupée, est réservée aux colons mais interdite aux Palestiniens. Elle est construite sur des terres palestiniennes confisquées.

Ainsi le tramway de Jérusalem. Une campagne, y compris judiciaire, menée par l'Association France Palestine Solidarité, force Veolia à se retirer de l'exploitation de ce tramway, qui, dans sa partie orientale, desservira des colonies et participera à leur développement qui vise à rendre l'annexion de Jérusalem-Est irréversible

Ainsi le dépôt Tovlan Landfield, situé sur des terres occupées de la Vallée du Jourdain, pour les déchets venant de colonies

Veolia doit impérativement se désengager de tous les projets israéliens en territoire occupé ! Il ne peut être accepté qu'un groupe aussi impliqué dans la colonisation et la dépossession du peuple palestinien puisse s'emparer des transports de la communauté urbaine de Lille.

La Communauté urbaine de Lille, après le département du Nord, pour le réseau « arc en ciel », est sollicitée par Veolia pour le réseau de transports urbains. Parce qu'il est nécessaire de faire respecter le droit international, les droits humains des populations dépossédées et refoulées par ces colonies, comme ceux de tout le peuple palestinien, **l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais, ne peut qu'encourager les Conseillers communautaires à repousser cet opérateur.**

Cette démarche s'inscrit aussi dans le caractère éthique des investissements. Ainsi la mairie de Stockholm a décidé pour son métro de ne pas faire appel à Veolia qui contribue à la violation du droit international humanitaire avec le tramway israélien desservant les colonies dans Jérusalem-Est occupée. La municipalité de Dublin, en Irlande, n'a pas retenu Veolia pour son implication dans la colonisation. **La communauté urbaine de Lille se doit de respecter la même éthique.**

au Conseil Général du Nord

L'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais alerte sur le groupe Véolia, au moment où ce groupe est en passe de remporter plusieurs contrats que ce soit pour les transports du département du Nord ou pour la Communauté urbaine de Lille.

Veolia transports exploite des moyens de transport pour les colons à Jérusalem-Est où, en dépit des résolutions et traités internationaux, l'Etat israélien accélère actuellement l'expulsion du peuple palestinien. Ce groupe collecte les déchets de colonies israéliennes en territoire occupé, en tant que Veolia environnement.

Ainsi la ligne de bus de la route 443, réservée aux colons mais interdite aux Palestiniens, est construite sur des terres palestiniennes confisquées.

Ainsi le tramway de Jérusalem. Une campagne, y compris judiciaire, menée par l'Association France Palestine Solidarité, force Veolia à se retirer de l'exploitation de ce tramway, qui, dans sa partie orientale, desservira des colonies et participera à leur développement qui vise à rendre l'annexion de Jérusalem-Est irréversible

Ainsi le dépôt Tovlan Landfield, situé sur des terres occupées de la Vallée du Jourdain, pour les déchets venant de colonies.

Veolia doit impérativement se désengager de tous les projets israéliens en territoire occupé ! Il ne peut être accepté qu'un groupe aussi impliqué dans la colonisation et la dépossession du peuple palestinien puisse s'emparer des transports du département du Nord

Le conseil Général du Nord est sollicité par Veolia pour le « réseau arc en ciel ». Parce qu'il est nécessaire de faire respecter le droit international et les droits humains des populations dépossédées et refoulées par ces colonies, et de tout le peuple palestinien, **l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais, ne peut qu'encourager les Conseillers Généraux du Nord à repousser cet opérateur pour les transports du département. Elle assure le personnel des sociétés de transport de sa totale solidarité dans sa lutte pour la sauvegarde du service public de transport et de l'emploi.**

Cette démarche s'inscrit aussi dans le caractère éthique des investissements. Ainsi la mairie de Stockholm a décidé pour son métro de ne pas faire appel à Véolia qui contribue à la violation du droit international humanitaire avec le tramway israélien desservant les colonies dans Jérusalem-Est occupée. La municipalité de Dublin, en Irlande, n'a pas retenu Véolia pour son implication dans la colonisation. **Le Conseil Général du Nord se doit de respecter la même éthique.**

Lille le 15 juin 2010 AFPS Nord-Pas de Calais

A propos d'une lettre de la direction nationale de l'AFPS

Beaucoup d'entre vous ont reçu ce qui se présente comme copie d'une lettre provenant du siège national de l'AFPS, adressée à « JF Larosière » relative aux règles de fonctionnement de l'association.

Au delà du caractère, disons désinvolte de ce courrier, celui-ci indique l'existence de divergences quant à la façon de faire vivre l'association dans la Région Nord-Pas de Calais. Les mieux placés pour trouver une solution sont à Arras, à Boulogne, à Douai, à Dunkerque ou dans la métropole lilloise, et en aucun cas à Paris.

A propos de ce courrier, auquel il sera répondu en temps voulu, sur la base de la délibération du conseil d'administration de l'association, nous publions dans ce bulletin, la réaction d'adhérents, ou de ceux qui ont contribué à l'organiser ou la faire vivre. Parmi ces réactions le témoignage de Jean-Claude Willem qui symbolise le combat qui est le notre en matière de Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.

Les mobilisations évoquées dans ce bulletin sont particulièrement puissantes et retentissantes. Il existe un vrai mouvement populaire de soutien au peuple palestinien. C'est à son développement que l'AFPS Nord-Pas de Calais, avec ses militants et responsables, consacre son énergie, comme avec ses adhérents dont le nombre s'accroît.

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Lettre de Jean Claude Willem

au Conseil National de l'AFPS

Le courrier, copie de votre lettre adressée à Jean-François LAROSIERE, président de l'AFPS 59/62, m'a été envoyé comme à tous les adhérents de l'AFPS 59/62. Ce qui, à mes yeux, révèle une curieuse conception des rapports entre les membres d'une association.

Et je tiens à vous exprimer ma réaction face à cette initiative qui met en cause la confiance qui règne entre les membres de l'AFPS. Car de fait, vous mettez en cause la crédibilité du président que nous avons élu, et nous-mêmes donc que vous affirmez être incapables de désigner un président à la hauteur.

Je veux donc vous dire mon sentiment personnel à l'encontre de votre initiative que je condamne avec énergie. Même si vous la justifiez par le contenu des « statuts » de l'AFPS. Une occasion pour moi de vous exprimer ma surprise et mon incompréhension face à des statuts au caractère inattendu.

J'ai adhéré à l'AFPS 59/62 en 2005, et dès que le président d'alors, Marc LEBLANC, a évoqué ces statuts, je lui ai dit ma surprise qu'il puisse avoir approuvé un tel contenu. Mais tant que cela n'avait pas de conséquences pour moi, j'ai toujours voulu ignorer ces statuts. Quand cela s'est produit, je les ai contournés, ou j'ai abandonné. Ce qui se produit à nouveau, mais dans le cas présent, impossible d'abandonner.

Le fonctionnement de l'AFPS que vous voulez imposer est l'expression véritable du centralisme qui, même accompagné du mot démocratique serait par définition et par expérience, la négation de la démocratie.

Ce qui vous conduit à décider, aux lieu et place de militants l'AFPS59/62, à propos de sujets qui relèveraient, démocratiquement, de l'avis et de la décision des militants de l'AFPS59/62, trop souvent, hélas, bien parisiennes.

Par contre, dans vos volontés actuelles, avez-vous pensé aux dangers dont vous risquez de faire courir à l'AFPS59/62 ? Et de plus à la période choisie par vous pour lancer de telles agressions politiques ? Pour ma part, j'espère et je souhaite que mes camarades du Nord/Pas-de-Calais ne se pencheront que sur les tâches qui sont les nôtres et que nous nous sommes fixées : le soutien actif au peuple palestinien, ses droits à la Paix et à la justice. [...]

Jean Claude WILLEM, adhérente de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

Extrait de l'email de Blandine Catteau

au Conseil National de l'AFPS

Je reçois ce jour copie de votre lettre envoyée à Jean-François Larosière, à propos d'une modification d'appellation du groupe local AFPS Nord Pas-de-Calais.

Je m'en étonne. Dans le 2^{ème} paragraphe, vous rappelez que « l'AFPS Nord Pas-de-Calais, Comité de soutien au peuple palestinien » a reçu votre agrément les 25-26 janvier 2003. Puis toujours dans le même paragraphe, vous avez agréé un autre groupe qui chevauche sur le même territoire les 3-4 mars 2007. Pourquoi l'avez-vous agréé, si l'article 5-1 des statuts stipule que les territoires ne peuvent se chevaucher ? C'est du Conseil National de l'AFPS, me semble t'il, que vient l'erreur.

Il serait donc logique que vous demandiez à cet autre groupe de se trouver une autre dénomination. [...]

Blandine Catteau, adhérente de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

M. Jean-Jacques Candelier alerte M. le Premier ministre sur la nécessité de stopper immédiatement toute coopération militaire avec Israël.

« Responsable de la Défense nationale », selon la lettre de la Constitution, il lui revient de mettre un terme à toute coopération en matière militaire avec un État qui viole le droit humanitaire et international depuis de nombreuses années et qui bafoue le droit de la guerre.

D'après le rapport Goldstone de l'ONU, approuvé par la France, Israël s'est même rendu coupable de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité, avec ses frappes meurtrières sur les civils à Gaza.

L'armée française coopère avec celle d'Israël (exercices conjoints, échanges stratégiques, entraînements collectifs, participations d'officiers de l'armée de l'air israélienne à des simulations de guerre électronique, d'attaques de sites-radars sur les bases de Biscarosse et de Cazaux, entraînement de militaires français à la contre-guérilla urbaine en Israël...) et on assiste à un rehaussement de la coopération militaire, du fait des relations étroites qu'entretiennent MM. Sarkozy et Netanyahu. Israël a une délégation militaire en France.

Le récent assassinat d'humanitaires sur la flottille de la Paix perpétré dans les eaux internationales par les commandos israéliens rend encore plus insupportable l'implication, même indirecte, de la France dans les crimes et exactions commis par l'État hébreu.

Le député demande donc au Premier ministre s'il compte stopper toute coopération militaire avec Israël et toute vente d'armes à ce pays.

Courrier adressé à Madame le Maire de Lille

Mouloud Bouzidi est l'un des Français qui était sur la flottille de la Paix arraisonnée par l'armée israélienne. Fait prisonnier avec ses camarades de la flottille, il a été emmené à Ashdod.

Il a été ensuite renvoyé en France et est revenu chez lui à Lille vendredi 4 juin où il a été accueilli par de nombreux citoyens lillois.

Pour marquer notre protestation contre l'agression israélienne contre la flottille de la Paix et pour marquer notre soutien à Mouloud Bouzidi, une grande manifestation a été organisée regroupant environ 4000 participants. Nous vous demandons de recevoir Mouloud Bouzidi et de lui décerner le titre de citoyen d'honneur de la ville de Lille.

Nous vous prions, Madame le Maire de Lille de recevoir l'expression de notre considération distinguée.

Rudolf Bkouche
UJFP

Jean-François Larosière
AFPS Nord-Pas de Calais

Mohamed Salem
CBSP

Réponse de Marie-Pierre BRESSON, adjointe au Maire de Lille (Solidarité Internationale) 2 juillet

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier par lequel vous exprimez le souhait que Monsieur Mouloud Bouzidi soit fait citoyen d'honneur de la Ville de Lille.

Sachez que la Ville de Lille poursuit depuis plusieurs années une politique de promotion d'une paix juste et durable au Proche Orient, à travers ses partenariats avec les villes de Naplouse, Safed et Haïfa.

Nous avons bien sûr été extrêmement choqués par l'attaque de l'armée israélienne sur la flottille humanitaire au large de la bande de Gaza.

C'est pourquoi nous avons immédiatement réagi au nom de la Ville de Lille, en condamnant fermement cette action inacceptable et en demandant que soit appliqué le droit international, afin de déterminer les responsabilités. (*Document joint*)

Par ailleurs, nous avons exprimé notre solidarité à l'égard des passagers de la flottille. Nous souhaitons, à travers vous, manifester toute notre sympathie à Mouloud Bouzidi, que nous sommes heureux de savoir sain et sauf.

Toutefois, sachez que la Ville de Lille n'a jamais décerné d'autre distinction que celle de la médaille de la ville, pour des personnalités qui ont accompli une œuvre majeure pour Lille ou qui, en visite dans notre ville, possèdent une envergure exceptionnelle.

Vous assurant à nouveau de notre volonté constante de rapprocher les populations palestiniennes et israéliennes, dans un esprit de paix et de solidarité. [...]

Marie-Pierre BRESSON

4 juin 2010 : **Accueil de Mouloud Bouzidi**

du CBSP (*Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens*)
qui a fait partie de la flottille arrêtée par Israël.

Conférence de presse en présence de (photo) JF Larosière, Mouloud Bouzidi, Rudolf Bkouche (UJFP) ; Mohamed Salem (CBSP - communauté palestinienne du Nord), le recteur de la mosquée de Lille sud...

Mouloud Bouzidi : « J'étais parti dans un but clairement humanitaire et je suis écœuré par ce qui est arrivé. Je compte d'ailleurs porter plainte car il ne faut pas laisser passer ça... Ils ont volé mes papiers d'identité. »

Mohamed Salem, le médecin palestinien installé à Lille qui s'est occupé d'organiser le comité d'accueil et la rencontre avec les journalistes, est du même avis : « Cette agression est très grave, car elle n'était pas dirigée contre des terroristes mais bien contre des gens de bonne volonté tentant de porter secours à des populations en difficulté ». Car le responsable lillois du CBSP le proclame sur tous les tons, son organisation « n'a rien à voir » avec le portrait qu'en font « les sionistes et les Américains ».

« Nous travaillons depuis vingt ans pour les gens de Gaza et nous avons simplement saisi l'occasion de ce convoi pour acheminer une centaine de maisons en préfabriqué, achetées avec le million de dollars réuni dans le cadre de souscriptions », explique le militant qui affirme ne pas accorder d'importance particulière à la forte dimension turque de la flottille, pourtant significative d'un changement d'attitude d'Ankara à l'égard d'Israël :

« Les Turcs sont très mobilisés pour la Palestine, ça n'a rien de remarquable. Il y avait beaucoup de Turcs, c'est vrai, mais entre autres nationalités... »

Mohamed Salem refuse par ailleurs toute « interprétation politique » de l'action de son association et récusé formellement l'accusation « de proximité avec des organisations terroristes », Hamas en tête :

« C'est un faux procès qui permet de nous disqualifier. Nous ne sommes pas proches du Hamas, mais proches de tous les Palestiniens, Fatah compris. »

Une position quelque peu surprenante, compte tenu de la **sanglante hostilité** dont fait preuve le mouvement qui contrôle Gaza depuis les élections législatives de 2006 à l'égard de l'Autorité conduite par Mahmoud Abbas.

En tout état de cause, ce responsable lillois du CBSP refuse de se prononcer sur ces questions, et encore moins sur sa vision d'une solution durable au problème israélo-palestinien :

« Nous sommes des humanitaires, pas des politiques. Nous sommes évidemment partisans d'un Etat palestinien, mais nous nous contentons de faire notre boulot associatif. » [\[extrait d'un article "RUE89"\]](#)



Manifestation dans les rues de Lille dimanche 6 juin 2010

« Poursuivre une mobilisation déterminée
et massive »

Selon les sources de 2 à 6000 personnes ont manifesté ce matin à Lille à l'appel de 32 organisations : associations, syndicats et formations politiques. Elles provenaient notamment de l'agglomération lilloise, mais aussi de toute la région Nord-Pas de Calais : Boulogne, Calais, Arras Lens, Douai, Valenciennes...



Intervention de Jean-François Larosière pour l'ensemble des organisations

Nous sommes 6000 dans les rues de Lille afin d'exiger des sanctions pour Israël. Un crime de guerre a été commis lundi dernier contre la flottille de la Liberté dans les eaux internationales au large de Gaza. Au moins neuf militant humanitaires y ont laissé la vie plusieurs dizaines d'autres sont blessés. **C'est un acte de piraterie sanginaire, commis au mépris de toutes les règles internationales. Il ne peut pas rester impuni.**

Ceci est exprimé avec d'autant plus de force que Rachel Corrie vient d'être assassinée une deuxième fois. Cette militante internationaliste assassinée à Gaza par un Caterpillar a donné son nom à un bateau chargé d'un convoi humanitaire pour Gaza, lui aussi a été victime de l'Etat pirate israélien. Est-il possible de laisser cet Etat impuni ?



Cette impunité est criminelle. Il est temps que les permis de tuer délivrés à cet Etat criminel cessent.

Ce qu'à Gaza l'an dernier le juge Goldstone a qualifié de « crimes de guerre voire de crimes contre l'humanité » doit s'appliquer par la traduction des criminels de guerre israéliens devant le TPI. Et cela est vrai aussi pour les crimes de ces derniers jours.

Mais je voudrais tout particulièrement insister sur un point crucial : la situation du peuple palestinien à Gaza. Les destructions, la misère rendent la situation intolérable. La tragédie à Gaza a assez duré. Nous sommes porteurs d'une exigence forte : il faut lever le blocus de Gaza. Il est illégal. La France, l'Europe, la communauté internationale doivent exiger sa levée immédiate. Et se donner les moyens de l'obtenir.

Avec le gel de l'accord Union Européenne/Israël de 2002 il y a un moyen de pression extrêmement puissant, et économique et politique. Cette suspension de l'accord en cas de non respect des droits de l'homme existe dans les termes mêmes de cet accord.

Il ne saurait être question de rester passif et d'attendre gentiment que la communauté internationale se décide enfin à agir. Nous prouvons notre engagement aujourd'hui. Ce qui est nécessaire c'est de **poursuivre la mobilisation déterminée, massive afin que la complaisance, quand ce n'est pas la complicité, à l'égard d'Israël, cessent.** Je pense bien entendu d'abord aux dirigeants des USA, de l'Europe, de la France. Les gémissements ou les bonnes paroles ne suffisent pas. Comme le dit **Mgr Sebbah, ancien patriarche de Jérusalem, ce qu'exige le peuple palestinien, c'est la justice. Elle passe par l'application de ses droits nationaux. Pas de paix sans justice.**

Cette mobilisation passe par la réponse positive à la décision de la société civile palestinienne en 2005 d'appel à un boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël. Ce boycott se développe en Palestine occupée. Les Palestiniens de l'intérieur le mènent. A nous de le développer partout dans la région, et le pays avec la volonté d'en faire un instrument massif de la solidarité avec le peuple palestinien. **La Palestine vaincra. Gaza vaincra.**

Vendredi 11 Juin à Lille, à la cave des Célestines Débat avec Michel Collon
sur le thème de son nouveau livre : « Israël, parlons-en ! »



AGENDA (Extrait) *Pour plus d'infos, voir sur le site: <http://www.nord-palestine.org/agenda.htm>*

Samedi 17 Juillet, à partir de 12h à **Grenay (62)** au « Pain de l'alouette » :

stand AFPS 59/62 lors d'un repas du mouvement des jeunes communistes

Vendredi 27 août, à 18h30, à la MRES de **Lille** : Réunion des adhérents de l'AFPS 59/62 et préparation de la braderie

Samedi 4 - dimanche 5 Septembre : Braderie de Lille - Participation de l'AFPS au marathon

Stand de l'AFPS 56-62 (Bd de la Liberté près du Musée des Beaux-Arts) Vente de broderies palestiniennes

Samedi de 7 h à 22 h + Dimanche de 10 h à 18 h Pot de l'amitié samedi vers 19 heures

Inscription des adhérents aux permanences → http://www.nord-palestine.org/Braderie_2010.htm

Du 2 au 10 Octobre : 6^{ème} édition de la **Semaine de l'Education à la Paix** en Région Nord / Pas-de-Calais

Mardi 12 Octobre, à 18h, à la MEP de **Lille** :

Rencontre-débat avec Brahim Senouci et Nabil El Haggar sur **Le Tribunal Russell**

Lille, comme Stockholm ou Dublin, doit renoncer à un transporteur colonial pour ses transports urbains

Sommaire : 1 : Editorial : Tribunal Russel pour la Palestine: Veolia en accusation - 2 : Non au groupe colonial Veolia
3 : A propos d'une lettre de la direction nationale de l'AFPS
4 : Question de J-J Candelier - Courrier adressé à Madame le Maire de Lille et réponse de M-P Bresson
5 : Accueil de Mouloud Bouzidi du CBSP le 4 juin - Manifestation dans les rues de Lille le 6 juin.
6 : Vendredi 11 Juin à Lille Débat avec Michel Collon - Agenda